

Questions

à *Philippe Galichet,*

médecin généraliste
au centre médical Michel Borio
et conseiller municipal

Texte/Photo :
A. Susanna/M. Rodriguez



Pourquoi la municipalité participe-t-elle activement à la défense du centre de santé mutualiste Michel Borio ?

Le centre médical Michel Borio appartient à la population de Port de Bouc. Il est né du désir profond de la part des Port de Boucains de se doter d'une médecine générale d'un genre nouveau. Une médecine qui avait en ligne de mire un programme sanitaire ambitieux et innovant au service de la population locale et notamment des travailleurs du bassin industriel. C'est pour cela qu'il a été créé en concertation avec l'Union départementale mutualiste des travailleurs, les comités d'entreprises du territoire, les médecins généralistes et la municipalité. L'originalité du centre Michel Borio, c'est une approche de la santé qui s'effectue directement avec les travailleurs qui développent des pathologies spécifiques. C'est la rencontre entre médecins de famille et ouvriers, qui partagent alors un savoir précieux qui permettra la constitution d'une carte de risques sur le territoire. Nous connaissons d'ailleurs la place primordiale qu'a occupée le centre médical dans la reconnaissance des maladies liées au milieu du travail, et notamment à l'amiante.

Après la dernière manifestation devant la préfecture où les comités de soutien des centres mutualistes ont été entendus par le préfet, le conseil général a débloqué 900 000 € de fonds d'urgence.

Un premier pas vers un financement public pérenne ?

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation très prochainement.

Depuis octobre 2011, les 11 centres de santé mutualistes du département, dont le centre Michel Borio, sont en grande difficulté. Quel est l'avenir du centre de santé de Port de Bouc ?

Aujourd'hui, l'utilité du centre Borio dans la pratique d'une médecine sociale pour tous n'est plus à démontrer. Actuellement, l'orientation donnée aux politiques de santé en Europe et en France, notamment à travers la loi Hôpital/Santé/Territoire, met en péril l'ensemble du réseau sanitaire et social. Des familles renoncent à se soigner faute de moyens financiers. La santé va-t-elle exclure de plus en plus les populations les plus modestes ? Ici, à Port de Bouc, la population a choisi il y a plus de 40 ans de se créer un outil de qualité à la mesure de ses besoins, qu'il faut préserver plus que jamais. Les questions de santé publique restent au cœur des préoccupations municipales, comme on peut le voir notamment au travers des ateliers santé-ville du CCAS ou du plan local de santé publique élaboré avec la Capm. C'est pourquoi aujourd'hui, la Ville, avec le comité de soutien dont le maire est la présidente, participe activement à la recherche d'une solution pour assurer l'avenir du centre de santé en collaboration avec les usagers, les mutualistes, les médecins et les représentants du personnel autour d'un projet sanitaire qui doit correspondre à ses ambitions premières et aux besoins de la population port de boucaine.